

Le secteur femmes du snu ARA vous informe : quelle est la place de la lutte pour les droits des femmes dans les programmes des candidats à la présidentielle ?

Alors que les femmes sont 52 % en France, leurs droits sont-ils évoqués dans les campagnes des différent-es candidat-es ? Ou sont-ils oubliés ?

Des thèmes majeurs sont-ils présents dans les différents programmes :

- d'abord, la question du corps des femmes avec le droit à l'IVG et de sa possible remise en cause par certain-es candidat-es.
- l'autonomie financière des femmes : contrats partiels, égalité professionnelle, précarité...
- la lutte contre les violences faites aux femmes.

A quelques jours des élections, le secteur femmes partage **le féministomètre**, outil proposé par l'association « **Osez le Féminisme** ». **Cet outil examine mesures féministes des programmes des candidat-es.**

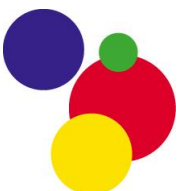
Certain-es **candidat-es** font l'impasse sur les droits des femmes ou les instrumentalisent à des fins racistes, d'autres promettent des mesures ambitieuses, effet d'annonce ou véritable engagement féministe ?



Vous retrouverez l'analyse complète sur le site : <http://osezlefeminisme.fr/feministometre/>

Pour chaque candidat-e, l'analyse détaille le programme et propose **une fiche avec une focale sur différents thèmes** (violences contre les filles et les femmes, économie, institutions, santé, éducation, prostitution/GPA, bilan masculiniste, bilan politique) **et une synthèse**

Les associations féministes veulent mettre les droits des femmes au centre du débat politique et ont des revendications ambitieuses et précises.



Le secteur femmes partage certaines mesures concrètes pour construire une société plus égalitaire :

- Un milliard d'euros pour lutter contre les violences conjugales
- Création d'une coordination nationale de la lutte contre les violences faites aux femmes sous l'égide du président ou de la présidente de la République.
- Mise en place des tribunaux et des brigades spécialisés, formés à la lutte contre les violences faites aux femmes
- Reconnaissance de l'amnésie traumatique et imprescriptibilité des crimes sexuels sur mineur-es
- Révocation de tout élu condamné pour violences
- Politique abolitionniste et lutte contre la porno criminalité
- Lutte contre l'industrie pornographique
- Création d'un Service Public de la petite enfance
- Allongement du congé obligatoire du second parent
- Revalorisation du congé maternité sans perte de salaire et instaurer un congé parental attractif pour les deux parents
- Education non sexiste de la petite enfance à l'université
- Garantie de l'éducation de chaque enfant à l'égalité, à la sexualité et à la vie affective
- Constitutionnalisation du droit à l'IVG (un droit à l'avortement effectif pour toutes)
- Gynécologie sans sexisme : lutte contre les actes sexistes durant le suivi gynécologique et obstétrical
- Politique de santé féministe des femmes : lutte contre les situations de maltraitance médicale, d'infantilisation ou de défiance par rapport à une souffrance, attribution de budgets pour médecine de prévention et recherche pour la santé des femmes (endométriose, par exemple)
- Individualisation de l'impôt et revalorisation des allocations familiales
- Pensions alimentaires payées et non imposées
- Lancement d'un "Grenelle de l'égalité salariale » avec une volonté de revaloriser les métiers féminisés
- Pratique systématique du gender budgeting

**Le secteur femmes du SNU Auvergne Rhône Alpes réclame
« un plan d'urgence pour l'égalité »
au prochain ou à la prochaine locataire de l'Elysée.**

